



Assemblée générale

Distr. générale
23 décembre 2002
Français
Original: anglais

**Conférence des Nations Unies de 2002 pour les annonces
de contributions aux activités de développement**
5 novembre 2002

Rapport de la Conférence des Nations Unies de 2002 pour les annonces de contributions aux activités de développement

A. Ouverture et durée de la session

1. Par sa résolution 45/215 du 21 décembre 1990, l'Assemblée générale a notamment décidé que l'adoption et la signature de l'Acte final de la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement seraient remplacées par l'adoption d'un rapport de procédure.
2. La Conférence s'est tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 5 novembre 2002.
3. La Conférence a été ouverte par le Sous-Secrétaire général aux affaires économiques et sociales.

B. Participants

4. Des représentants des États dont les noms suivent ont participé à la Conférence : Algérie, Angola, Argentine, Bangladesh, Bhoutan, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Chine, Djibouti, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, France, Ghana, Guatemala, Guinée, Inde, Iran (République islamique d'), Israël, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Maroc, Mauritanie, Mexique, Monaco, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nicaragua, Nigéria, Nioué, Oman, Pakistan, Pays-Bas, Qatar, République de Corée, République démocratique populaire lao, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Samoa, Singapour, Slovaquie, Swaziland, Thaïlande, Togo, Turquie, Ukraine, Venezuela, Viet Nam et Yémen.
5. Des représentants des organes, organisations et entités des Nations Unies ainsi que des institutions spécialisées et autres organismes du système dont les noms suivent ont également participé à la Conférence : Centre des Nations Unies pour les



établissements humains (Habitat), Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Fonds des Nations Unies pour la population, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Organisation mondiale de la santé, Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et Programme des Nations Unies pour le développement. Des représentants de la Communauté européenne ont également assisté à la Conférence.

C. Élection du Bureau

6. À sa séance du 5 novembre, la Conférence a élu par acclamation les membres du Bureau ci-après :

Président : M. Iftekhar Ahmed Chowdhury (Bangladesh)

Vice-Président : M. Abdul Mejid Hussein (Éthiopie)

D. Documentation

7. La Conférence était saisie des documents suivants :

a) Note du Secrétaire général sur les activités opérationnelles pour le développement dans le cadre du système des Nations Unies (A/CONF.200/1);

b) Note du Secrétaire général sur l'état, au 30 juin 2002, des contributions annoncées ou versées lors de la Conférence des Nations Unies de 2001 pour les annonces de contributions aux activités de développement (A/CONF.196/2);

c) Conférence des Nations Unies de 2002 pour les annonces de contributions aux activités de développement : informations générales sur les programmes et les fonds;

d) Rapport du Secrétaire général sur les données statistiques globales sur les activités opérationnelles au service du développement pour 2000 (E/2002/47/Add.1).

E. Annonces de contributions

8. La Conférence a pris note des contributions annoncées par un certain nombre de gouvernements à un ou plusieurs des programmes ou fonds; elle a pris note également du fait que plusieurs gouvernements n'étaient pas en mesure d'annoncer le montant de leurs contributions mais se proposaient de le faire connaître au Secrétaire général dès qu'ils le pourraient après la clôture de la Conférence.